

ÉCOLE DE TROUVILLE LA HAULE
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 12 FÉVRIER 2021

Conseil d'école en visioconférence

Début du Conseil d'école à 18h.

Présents : - enseignants : Mmes Richer, Thieury, Kabelaan et Catelain
- parents élus : Mmes Mangote, Démare-Favand, Lasnier, M. Duval
- mairie de Trouville la Haule : M. Mercier, maire ; Mme Rillet, adjointe
- mairie de Aizier : Mme Maréchal, adjointe

Mme Deneuve et M. Tardif, maire de Tocqueville n'ont pas assisté à ce conseil d'école car ils ont eu des difficultés de connexion.

Absents excusés : M Mortreuil, IEN

→ Mme Mangote est désigné secrétaire adjoint pour la signature du procès verbal de ce conseil d'école. Elle passera le vendredi 19/02 pour prendre connaissance et signer le PV.

Ordre du jour :

- vote du dernier PV
- prévision d'effectifs rentrée 2021
- inscriptions à l'école
- projet d'école
- école et cinéma
- évaluations CP
- questions diverses

1- Vote du PV du conseil d'école du 6/11/2020 : Ok à l'unanimité.

2- Prévision d'effectifs rentrée 2021 :

10 PS - 9 MS - 6 GS - 14 CP - 10 CE1 - 11 CE2 - 9 CM1 - 9 CM2 soient 78 élèves à ce jour.

Ces effectifs et l'organisation pédagogique peuvent évoluer en fonction des inscriptions. Ce point sera abordé à nouveau au 3^e conseil d'école.

3- Inscriptions à l'école :

À ce sujet, les inscriptions à l'école auront lieu à partir du lundi 22 mars au vendredi 2 avril sur rendez-vous au 02.32.42.17.49.

Pour inscrire son enfant en petite section de maternelle, il faut :

- Passer en mairie pour une pré-inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription (avec le carnet de santé de l'enfant et le certificat de pré-inscription)

Pour inscrire son enfant dans une autre classe (changement d'école), il faut :

- Passer en mairie pour une pré-inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription (avec le certificat de radiation venant de l'ancienne école, le dossier scolaire et le certificat de pré-inscription)

Une information sera transmise aux mairies de Trouville la Haule, Aizier et Tocqueville pour affichage.

Intervention de M. Mercier et Mme Rillet : Il existe une nouvelle application , CIVOX, pour avoir ces informations (et d'autres). Elles seront aussi disponibles sur le site de la commune.

4- Projet d'école :

Un nouveau projet d'école couvrira la période 2020-2024. L'équipe pédagogique finalise actuellement ce projet d'école. Il portera sur les thèmes suivants :

1- l'oral pour apprendre, l'oral, objet d'apprentissage

2- concevoir et pratiquer un enseignement des langues vivantes (anglais) régulier, motivant et efficace

3- associer étroitement les familles

Le projet sera présenté de façon plus détaillée ultérieurement.

5- École et cinéma :

Malgré la fermeture des cinémas et des cinémas itinérants, notre projet annuel continue.

Certaines classes se sont inscrites à la Fête du court métrage (classe de CE-CM). Il s'agit, pendant une semaine à la fin du mois de mars, de voir des courts métrages et de travailler à partir de cela.

Objectif de fin d'année en relation avec ce projet école et cinéma :

Classe de PS-MS-GS : mise en scène d'une histoire avec les mascottes ou les personnages de l'histoire.

Classe de GS-CP : mise en scène d'un album lié aux émotions.

Classe de CE1-CE2 : saynètes à la manière de Laurel et Hardy.

Classe de CE-CM : création d'une petite comédie musicale.

6- Évaluations CP :

Bilan de Mme Deneuve, enseignante de GS-CP :

Elles ont eu lieu du 18 au 29 janvier 2021 et nous avons jusqu'au 5 février pour rentrer les résultats. Elles ont pour but d'apprécier la progression des élèves dans les domaines de la lecture, l'écriture et la numération, et de permettre à l'enseignant de compléter ses observations sur les évolutions de ses élèves afin de proposer aux élèves qui en auraient besoin un accompagnement plus personnalisé.

Elles se composaient de 5 séquences : 2 séquences collectives de français, 2 séquences collectives en mathématiques et 1 individuelle en français.

Elles se déroulaient plutôt en 2ème partie d'après-midi pour profiter de la présence de Mariella dans la classe.

Les exercices étaient identiques à ceux de 2020.

Ces évaluations se sont bien passées, dans de bonnes conditions.

Pour le retour aux parents, comme j'avais déjà programmé des rendez-vous avec les parents de grande section et que les mesures sanitaires ne nous permettent pas d'enchaîner les rendez-vous, j'ai décidé cette année de donner les livrets et les résultats de leur enfant aux parents avec une notice explicative des consignes. Je leur ai précisé également qu'ils pouvaient prendre un rendez-vous s'ils le souhaitaient.

Les résultats sont en accord avec les observations faites en classe et ont pu les confirmer. Un élève est en difficulté ; pour les autres qui sont signalés « à besoins » ou « fragiles », il s'agit surtout d'un ou deux exercices qui n'ont pas été bien réussis.

Les APC vont être proposées à ces élèves pour travailler sur ces difficultés ponctuelles. L'accent va être mis également sur la résolution de problèmes qui est l'exercice le moins bien réussi par les élèves. Les résultats dans l'ensemble sont plutôt satisfaisants notamment en lecture où seuls 3 élèves n'ont pas atteints le score de fluence attendu à ce stade de l'année à savoir : lire correctement un minimum de 20 mots en 1 minute.

7- Questions diverses :

Questions des représentants des parents pour l'école :

- Y a t'il eu des épisodes de poux récemment à l'école ?

Réponse de l'équipe enseignante : Nous n'avons pas eu d'infos à ce sujet récemment. Il n'y a eu qu'un épisode en début d'année. Nous avons alors mis un mot dans les cahiers de liaison.

- Quels types de jouets sont accessibles aux maternelles en cette période COVID ? Quel est le protocole de nettoyage ?

Réponse de l'équipe enseignante : Pour le nettoyage, la consigne est de laisser un temps de latence de 24 heures. Les élèves jouent 2 par 2. S'il y a à nouveau besoin d'un jeu déjà utilisé, il est désinfecté. Il n'y a qu'un coin jeu ouvert par jour et il change chaque jour.

Dans le protocole, il est précisé que les élèves d'un même groupe peuvent utiliser le même matériel. Dans la cour de récréation, les élèves ont les jeux du matin et ceux de l'après-midi.

Il en est de même dans les autres classes.

Nous en profitons pour rappeler que les jeux, objets de la maison sont interdits à l'école dans le règlement distribué en novembre-décembre.

- Pouvez-vous communiquer sur le nombre de cas COVID à l'école depuis le dernier conseil d'école ? Avez-vous des statistiques locales/départementales à partager ?

Réponse de l'équipe enseignante : Nous n'avons pas de statistiques à transmettre. Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu 4 cas contact hypothétiques puisque leurs parents avaient des symptômes évocateurs du COVID. Ces enfants ne sont pas venus à l'école jusqu'aux résultats des tests faits par leurs parents. Ces tests se sont révélés à chaque fois négatifs.

- Avez vous noté un absentéisme particulier lié au COVID ? L'enseignement en est-il impacté ? Quelles difficultés cela pose t'il ?

Réponse de l'équipe enseignante : Bien au contraire : la fréquentation n'a jamais été aussi bonne à l'école ! Nous n'avons pratiquement pas de gastro entérite.

Pourcentage des présences années 19-20 et 20-21 (pour comparaison) :

	Septembre 19	Octobre 19	Novembre 19	Décembre 19	Janvier 19
Total école	96,21 %	96,28 %	95,09 %	95,57 %	93,70 %
	Septembre 20	Octobre 20	Novembre 20	Décembre 20	Janvier 21
Total école	90,62 %	92,95 %	96,23 %	96,57 %	96,66 %

L'année a commencé avec des taux de fréquentation plus bas que ceux de l'année dernière, par peur du COVID : certains élèves ne venaient pas car les parents avaient entendu dire qu'il y avait une/des suspicion(s) à l'école et avaient peur que leur enfant soit en contact. La tendance s'est inversée dès la reprise des cours en novembre 2020.

- Avec bientôt une année de recul, y a-t'il des problèmes d'hétérogénéité de niveau important dans les classes ? Si oui cela cause-t'il des difficultés dans les classes ? Quel est l'impact de la situation sanitaire actuelle sur les enseignantes et les élèves ?

Réponse de l'équipe enseignante : Les différents niveaux dans le même niveau existaient déjà avant la pandémie. Ils étaient gérés avec une pédagogie différenciée, les APC, ...

Impact de la situation sanitaire : les élèves sont plus irritables. Peut-être est-ce dû à l'incertitude de reconfinement ou non de ces derniers temps ? Ils sont différents des autres années. Le ressenti des adultes « transpire » dans l'attitude des élèves. Ils sont aussi plus fatigués à la fin des périodes.

Intervention de Mme Lasnier : Pour Mme Richer (enseignante de maternelle), est-ce compliqué de faire travailler les différents sons avec le masque ?

Réponse de Mme Richer : Je m'écarte des élèves et je retire le masque pour que les sons soient bien entendus. J'utilise aussi le blog pour travailler les Alphas : je demande aux parents de prendre part, par cet intermédiaire, à la mémorisation des Alphas.

Précision de Mme Catelain : Mme Deneuve utilise la même méthode à savoir s'écartier et retirer le masque pour que les élèves entendent bien le son et met aussi les parents à contribution pour les Alphas.

Intervention de Mme Lasnier : L'installation d'une zone dans la classe avec un plexiglas peut peut-être être envisagée ?

Réponse de Mme Catelain : Cela pourrait être demandé à la mairie mais je ne suis pas certaine que cela soit efficace pédagogiquement parlant. L'enseignante se trouverait limitée dans un petit espace pour faire certains moments de classe alors que nous sommes habituées à « faire des kilomètres » dans la classe pour aller au plus près des élèves et répondre à leurs besoins particuliers. Pendant un temps, certains enseignants avaient des visières en classe, mais elles ne dispensaient pas du port du masque.

Les masques inclusifs ont la réputation de ne pas être agréables à porter : buée sur la partie transparente et formation de gouttelettes qui coulent jusqu'au menton.

Intervention de Mme Mangote : Effectivement, mais si vous voulez vous faire votre propre avis, je peux vous en faire parvenir quelques uns.

- La mise en location du foyer pédagogique impacte-t-elle l'école (stockage de matériel, machine à laver) ?

Réponse de l'équipe enseignante : La machine à laver est arrivée à l'école, ce qui est plus pratique pour Sylvie. Elle a été installée dans les toilettes des adultes qui sont aussi des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Bien sûr, si un élève ou un adulte à mobilité réduite venait à l'école, les toilettes seraient libérées et accessibles à cette personne.

Pour l'instant, le matériel de l'école qui était stocké au foyer pédagogique a été déplacé dans les conteneurs situés sur le stade. Cette situation est provisoire en attendant un autre espace de stockage plus pratique.

Intervention de Mme Mangote : Qu'a-t-il été fait des denrées qui étaient stockées dans le foyer pédagogique ?

Réponse de M. Mercier et Mme Rillet : Elles ont été rangées dans les conteneurs mais pas triées car elles appartiennent à l'école. Beaucoup de choses sont périmées. Il n'y a pas de problèmes pour que les enseignantes et les parents d'élèves y accèdent afin de faire un tri.

Question Mairie :

- La réparation de l'éclairage situé près du portail de l'école est-elle prévue ? L'absence de lumière pose des difficultés d'identification des personnes aux animatrices du périscolaire.

Réponse de M. Mercier : Un éclairage avec un panneau solaire a été installé mercredi 10/02 pour cela. Un test concluant a été fait jeudi.

La sonnette du côté de la porte donnant sur le parking a été remplacée.

- Pourriez-vous détailler la procédure appliquée en cas d'accident impliquant des premiers secours sur le temps du midi (dans la cour et à la cantine) ?
 - La procédure ?
- Clarifier le rôle de chacun : entre mairie et école. Autorisation de l'école d'intervenir en support/soutien des intervenantes de la mairie.
 - Comment les différents intervenants sont-ils (in)formés ?
 - Les intervenants disposent-ils des informations médicales d'urgences nécessaires sur les enfants présents ? Où sont-elles accessibles ?
 - Au moins un intervenant est-il formé au premier secours dans la cour ? à la cantine ?
 - Une trousse de secours est-elle disponible en accès rapide au personnel surveillant la cour ? la cantine ? Ou est-elle rangé ? Son emplacement est-il connu de tous ? Est-elle à jour ?

Réponse de Mme Rillet : Le temps du midi est placé sous l'autorité de la Mairie. Les enseignantes ne sont pas tenues d'être présentes. En revanche, si elles sont présentes et qu'elles interviennent lors d'un accident, il n'y a pas de problème.

L'année passée, les agents ont été inscrits pour passer le 1^{er} niveau de secourisme ou remettre à jour ce diplôme mais la formation a été annulée avec le Covid. La ré-inscription a été faite pour cette année.

Les trousse de secours sont dans le gros sac qu'ont les agents dans la cour de récréation. Il y en a une à la cantine. Les produits sont vérifiés régulièrement, sachant qu'ils sont limités puisqu'il faut faire attention aux allergies potentielles.

Les agents ne peuvent intervenir que dans des cas légers. Ils ne sont pas autorisés à donner des médicaments.

Intervention de Mme Mangote : La procédure est-elle rédigée ?

Réponse de Mme Rillet : Les agents ont une carte avec les numéros utiles (pompiers, mairie, adjoints, ...) et une fiche avec les numéros de téléphone propre à chaque élève, fournie par l'école. En général, en cas d'accident, les agents appellent la mairie car ils ont besoin d'un soutien.

Par expérience, les pompiers se déplacent peu donc la mairie appelle les parents qui doivent prendre en charge l'enfant blessé. La mairie (mairie, adjoints, agents, secrétaire de mairie, ...) n'a pas le droit de transporter un enfant dans un véhicule.

En cas d'accident, les parents sont toujours informés.

Intervention des parents d'élèves : Que se passe-t-il si Mme Leblond (secrétaire de mairie) n'est pas à la mairie ?

Réponse de Mme Rillet : Mme Leblond a fait le choix de prendre son repas à la mairie. Les agents sont informés en cas d'absence.

Intervention des parents d'élèves : Et le 1^{er} jour d'école ? Est-ce possible de joindre un questionnaire médical lors de l'inscription à la cantine ?

Réponse de Mme Rillet : Nous ne pouvons accéder aux informations médicales que si les parents donnent leur autorisation. En effet, c'est envisagé de joindre un questionnaire de ce type à l'inscription à la cantine mais c'est soumis à la bonne volonté des parents.

Intervention des parents : Les élèves ont les mains très sèches avec les lavages et l'utilisation du gel hydroalcoolique : peuvent-ils mettre de la crème sur le temps du midi ?

Réponse de Mme Rillet : Ce n'est pas possible, on ne peut rien amener de l'extérieur.

Intervention de Mme Richer : Les lavages de mains successifs et le froid de cette semaine jouent sur la peau sèche. C'est propre à cette semaine particulièrement froide.

Intervention de Mme Catelain : Le conseil d'école est terminé (19h30). Le prochain conseil d'école aura lieu le 4 juin à 18 heures, en présentiel, espérons-le !